

Ensemble refusons la fermeture du lycée de Plouhinec

Les communistes sont présent.e.s dans la lutte contre la fermeture du lycée Jean Moulin de Plouhinec. Elles.ils étaient présent.e.s le 2 décembre au rassemblement devant le lycée à l'appel des sections PCF de Cap-Sizun et de Douarnenez.



La fédération PCF du Finistère envoie un courrier au Président du Conseil Régional avec copie aux présidents de groupes :



Monsieur le Président,

Le Conseil Régional, que vous présidez, a fait de la maritimité une des pierres angulaires des politiques publiques.

Certains de vos services y sont dédiés et les vices présidents en charge

de ces questions multiplient les déclarations officielles, les chartes, les colloques, les journées thématiques.

Par ailleurs les milieux économiques autorisés se réjouissent du nouvel essor des industries de plaisance qui, nous dit-on, ont un besoin urgent de salariés. Voilà encore un beau sujet à vocation régionale.

Il n'est pas question d'ignorer un seul instant la promesse des Énergies Marines Renouvelables, encore balbutiantes, empêtrées dans logique du profit immédiat, mais outil indispensable de la transition énergétique, qui elle aussi ouvre la voie à des compétences et des formations nouvelles intéressant le «cœur de métier» et les fonctions support.

Enfin la pêche et les cultures marines, identités fortes de nos territoires, filières de compétences particulières, porteuses d'emploi et de savoirs-faire, retiennent toutes les attentions. Leur maintien, leur renouvellement et leur développement son intimement liés à la qualité et l'inventivité des filières de formations.

Tout un chacun se doit de soutenir l'économie bleue, porteuse d'avenir.

Et vous, de votre côté vous vous apprêtez à fermer le lycée Jean Moulin à Plouhinec dont les sections s'intègrent largement aux besoins actuels de la filière maritime.

Curieuse logique.

Oui curieuse logique au moment même où nous avons besoin d'imaginer les formations de demain, où nous avons besoin de tout le monde, partout ; où l'accès concret, physique, aux établissements est un des enjeux majeurs.

Curieuse logique aussi en terme d'aménagement et d'équilibre du territoire, de revitalisation des zones rurales, qui risque d'en dire long sur les préoccupations véritables de la Région et des services de l'État. Car c'est au pied du mur que l'on voit le maçon !

Les personnels du Lycée Jean Moulin se battent depuis longtemps pour le développement de leur établissement. Ils ont avancé des propositions depuis de nombreuses années sans qu'elles soient jamais examinées et encore moins prises en compte.

Vous qui faites du respect des acteurs du territoire un axe prioritaire de votre gestion, vous seriez bien inspiré de les entendre et surtout des les écouter.

Il est donc impératif pour faciliter l'échange de points de vue revenir sur la décision de fermeture du lycée Jean Moulin.



Fédération du PCF Finistère – vendredi 11 décembre 2017

paroles communistes #7 - section de Brest

Dans le dernier *Paroles communistes* publié par la section de Brest on trouve, outre le rappel de l'[AG des communistes finistériens le 8 juillet de 10 à 13h à Rosporden](#) :

- un vote des élu.e.s communistes brestois pour défendre les moyens pour les écoles publiques (ci dessous en intégralité)
- une affiche de campagne du PCF pour réclamer justice pour les victimes de l'amiante
- la mobilisation pour la Fête de l'Huma les 15 16 et 17 septembre (25€ le prix en vente militante)
- un rappel de la résolution du CN du 24 juin
- le rappel de la campagne d'été *L'été ce n'est pas fait*

pour casser le code du travail !

Lors du Conseil municipal du 29 juin 2017, la délibération 25 portait sur les projets de conventionnement entre la Ville et les écoles privées brestoises. En désaccord sur l'accompagnement financier facultatif de la Ville aux écoles privées maternelles, le Groupe des élu-e-s communistes, par la voix d'Éric Guellec, s'est prononcé contre.



« Il nous est aujourd'hui proposé d'approuver les projets de convention concernant la mise en œuvre de la prise en charge par la Ville des dépenses des écoles privées pour les 4 prochaines années.

Cela dans un contexte budgétaire contraint, il n'est pas inutile de le rappeler, une fois de plus.

Vous le savez tous, la loi prévoit la prise en charge obligatoire par les communes des dépenses de fonctionnement des classes des écoles élémentaires, qu'elles dépendent de l'enseignement public ou de l'enseignement privé sous contrat.

Cette loi ne satisfait pas le Parti Communiste Français qui souhaite que les fonds publics financent uniquement l'Éducation Nationale. Afin de toujours améliorer la qualité du service public qu'elle doit rendre à tous les enfants.

Mais ce combat politique dépasse bien évidemment le cadre de notre Conseil Municipal.

A la lecture de cette délibération, nous notons certes que la

Ville concentrera désormais son accompagnement de la scolarisation dans le privé sur les élèves dont les parents habitent à Brest.

Cependant un point nous pose réellement question : celui de l'accompagnement financier par notre Ville de la scolarisation dans les écoles maternelles privées.

Rappelons que ce financement, aux yeux de la loi, n'a aucun caractère d'obligation. Il est purement facultatif.

Nous souhaitons qu'à l'avenir, soit baissé de façon significative l'accompagnement financier de la Ville de Brest à la scolarisation dans les écoles maternelles privées sous contrat.

Nous voterons contre cette délibération. »

Élu.e.s communistes de Brest le jeudi 29 juin 2017.



